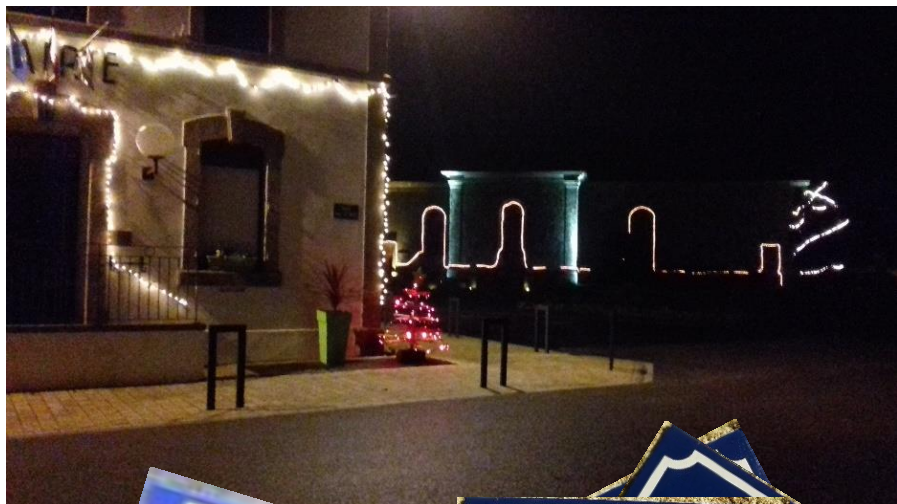


au fil des mois



SOMMAIRE

Edito
Page 2

Vie Communale
Page 5

Vie Scolaire
Page 9

Vie Associative
Page 11

Vie Locale
Page 15

Annonces et brèves
Page 18



L'édito

Mesdames et Messieurs les élus de Séglien, je vous remercie toutes et tous pour votre engagement vis à vis de la commune et donc de ses habitants. Cela demande beaucoup d'investissement, de travail, de réunions, de concessions mais tous ensemble, je sais que l'on peut y arriver.

Votre assiduité aux conseils municipaux témoigne de votre envie de travailler pour la commune. Je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous sans exception.

J'ai l'honneur mais surtout la chance de diriger une équipe exceptionnelle concernant les employés communaux. Françoise, Nathalie, Michel, Sylvie, Isabelle et Valérie sans oublier Carine qui en fait partie aussi maintenant depuis un an, je sais que je vous demande parfois beaucoup mais sachez que c'est un réel et véritable plaisir de travailler à vos côtés. Grâce à vous, il règne une ambiance et une sérénité certaines. Je tenais à le souligner et je veux vous témoigner ici toute ma gratitude.

A vous toutes et tous, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune de Séglien.

Cet édito est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée.

En budget de fonctionnement, près de 22500 € ont été utilisés pour le curage des fossés, pour le point à temps, pour le remplacement des luminaires et du chauffe-eau à l'école, pour la création d'une liaison téléphonique et informatique à l'épicerie et pour des travaux dans les logements communaux.

En budget d'investissement : près de 114 000 € ont été investis pour le logiciel de la mairie, la restauration des registres d'état civil, l'achat de matériel, l'achat de panneaux signalétiques, les travaux de grosses réparations avec le changement de l'alarme incendie, l'éclairage extérieur et de sécurité dans la salle Jean FICHET ainsi que le bardage côté Est de la salle, le changement complet du réseau de téléphonie à la mairie, le changement de la chaudière à l'école, les travaux à la chapelle de Locmaria, les travaux de voirie dans le bourg et sur les routes communales, l'éclairage de l'église pour combler ce trou noir en plein cœur de ville mais également la mettre en valeur.

Vous le constatez, beaucoup d'investissement encore en cette année 2016 mais tout en maîtrise. En effet, nous sommes dans un contexte budgétaire contraint où les dotations de l'état appelées « dotation globale de fonctionnement » sont en diminution. Il nous faut donc faire des choix pour garder un budget équilibré car nous devons avoir une gestion financière rigoureuse.

Je suis et serai le garant de cette gestion.

Les projets de travaux pour 2017 sous réserve de financement et d'obtention de subventions et de fonds de concours ont été pensés toujours par anticipation. Je peux vous citer les projets suivants :

- le plus important sera la réfection totale du bien bâti acheté à Mme AUDRAN par la commune avec le concours de l' Etablissement Public Foncier de BRETAGNE (voir Article page 8),
- il y aura le changement des jeux extérieurs de la salle Jean FICHET devenus trop dangereux,
- les travaux de voirie dans le bourg concerneront en tranche ferme, la rue derrière l'église, la fin de rue du stade vers la rue des champs et en tranche conditionnelle, la ruelle du stade,
- les travaux de voirie en campagne concerneront, en tranche ferme, la route communale entre Groes Coët et Quénécalec qui sera enrobée et en tranche conditionnelle, la ligne droite qui se trouve juste avant le carrefour de Roscaday et de Montjoie en venant vers Séglien.



A l'école Arc-en-Ciel, si la chaudière a été remplacée en 2016, plusieurs autres signes de dégradation et d'usure sont existants. Tous ces points de défaut ont été constatés dans un diagnostic thermique complet réalisé par M. CHAMPOT, technicien au pays de Pontivy.

Ainsi, en 2017, il sera procédé aux travaux suivants : changement de cinq portes, de Vélux, révision de la verrière dans la classe des maternelles et réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'éclairage public est défectueux à plusieurs endroits dans le bourg avec plusieurs points lumineux qui ne fonctionnent plus. Un programme de travaux a été signé avec Morbihan Energies en ce sens; seize points lumineux vont être réparés. J'aurais souhaité que ces travaux soient terminés avant l'hiver mais Morbihan Energie n'a malheureusement pas pu honorer le calendrier prévu. Je m'engage ici à ce que ces travaux soient réalisés au 1^{er} semestre 2017 pour le confort de tous.

Toujours en terme d'éclairage, une étude va être commandée pour le site du terrain de football car à ce jour, seuls deux éclairages sont en état de fonctionnement et les pylônes doivent être redressés.

Au niveau de notre patrimoine, et après acceptation par les comités, une porte sera changée dans la chapelle de St Germain et trois dans la chapelle de St Jean.

En 2016, un programme d'élagage avait été mis en place et je souhaite qu'il le soit à nouveau en 2017. Le groupe de travail fera un repérage sur le terrain des zones à élaguer et un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés.

Je n'oublie pas les actions sociales qui ont été menées avec la mise en place d'une Mutuelle Intercommunale après un long travail de réflexion et d'investigations. Le groupe de travail formé d'élus des communes de l'ancien canton de Cléguérec a souhaité permettre à l'ensemble des personnes résidant sur le territoire de bénéficier d'une mutuelle santé à un tarif négocié. C'est chose faite depuis le mois de juillet et si vous êtes intéressé pour avoir des renseignements, rendez-vous en mairie où toutes les informations vous seront communiquées ainsi que les personnes à contacter.

Je précise que si vous ne pouvez pas vous déplacer, les personnes de la mutuelle retenue peuvent se rendre à votre domicile sur rendez-vous.

Pour 2017, c'est un projet intercommunal d'analyse des besoins sociaux qui est à l'étude.

Enfin, je voudrais vous rappeler que le SADI (Service d'Aide à Domicile Intercommunal) est à votre disposition. Le SADI, dirigé par Mme DREANO, est composé de sept auxiliaires de vie, vingt huit aides à domicile, et trois assistants de vie aux familles. L'ensemble de ce personnel diplômé est à votre service, pour l'entretien de votre logement, l'aide aux courses, aux déplacements, aux repas, à la toilette, au lever et au coucher.

Ce service s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en retour d'hospitalisation, aux personnes en situation de handicap et aux personnes vulnérables.

Les prestations peuvent être prises en charge par votre mutuelle, votre caisse de retraite et le Conseil Départemental du Morbihan. Là encore, rendez-vous ou téléphonez à la mairie pour tout renseignement.



Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents ainsi que tous les membres des bureaux des associations ségliennaises qui contribuent à faire vivre notre commune. EVIDEMMENT, DIRIGER UNE ASSOCIATION OBLIGE à S'EXPOSER à la CRITIQUE et le bénévolat n'est pas une sinécure.

Vous toutes et tous les bénévoles vous qui faites partie d'une association comme le Club des Loisirs, l'Amicale Laïque, le Comité des Fêtes, l'Entente Sportive de Séglien, La Diane Séglianaise, le Comité Paroissial, les Amis de l'Oratoire, les comités de quartiers, Plijadur ba'r vro Pourlet, les Anciens Combattants, l'association

GROG ou encore Séglien Culture et Loisirs, mais vous aussi, qui êtes bénévoles pour la commune, vous, qui mettez sans cesse le site Internet de la commune à jour, vous, qui nettoyez les chemins de randonnées, vous, qui mettez tout en œuvre pour que l'on puisse distribuer trois fois par an le bulletin municipal, vous, qui piègez les ragondins et les frelons asiatiques et vous aussi, qui faites partie des commissions communales, soyez très sincèrement remerciés pour tout le travail accompli.



Je compte bien évidemment sur vous pour que cela perdure. Je peux vous assurer que chacun dans votre domaine avez contribué à démontrer qu'il existe un réel dynamisme sur notre commune et qu'il fait bon vivre à Séglien.

Je souhaite maintenant aborder le volet consacré à Pontivy Communauté. Vous le savez depuis le 1er janvier, ce sont dorénavant vingt cinq communes qui forment l'intercommunalité puisque la commune de Mûr de Bretagne n'y est plus.

Il faut bien comprendre que c'est une chance pour Séglien de faire partie de cette intercommunalité puisqu'elle est d'une aide précieuse en terme de soutien, d'accompagnement de certains dossiers et aussi de finances.

En effet, bon nombre de nos projets ne pourraient être mis en œuvre sans l'aide financière apportée par Pontivy Communauté. Je peux citer notre programme voirie qui est subventionné, je peux citer les fonds de concours dont nous bénéficions tous les ans et dont nous bénéficierons encore pour notre commerce de proximité. Bon nombre de tâches sont de la compétence de l'intercommunalité comme le ramassage des ordures ménagères, la politique du logement et les transports vers les établissements scolaires tels que les collèges ou les lycées.

Pourtant, il est un domaine où les communes ne recevaient rien en terme d'argent alors même que Pontivy Communauté en bénéficiait : je veux parler des projets éoliens.

Effectivement, tous les ans, les sociétés exploitant ces parcs versent un impôt nommé l'IFER qui revient pour partie au Conseil Départemental et pour partie à l'intercommunalité. Par contre, rien pour les communes où sont implantées ces éoliennes.

C'est pourquoi avec d'autres collègues maires, j'ai souhaité qu'une réflexion soit menée à ce sujet dans le cadre du pacte fiscal et financier qui lie les communes à Pontivy Communauté.

Oui, cela a été long, oui, il a fallu défendre notre souhait, oui, cela a été fastidieux mais oui un accord a été trouvé et entériné. A compter du 1er janvier 2017, les communes qui possèdent des éoliennes sur leur territoire se verront reverser 20% du montant de l'IFER perçu par l'intercommunalité. Cela se traduit pour notre commune par la perception d'une somme annuelle comprise entre 9000 € et 10000 € pour le parc éolien existant.

Voilà Mesdames et Messieurs, mes chers amis, c'est sur ces quelques mots, qu'en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2017.

Le Maire, Laurent GANIVET



CCAS et décoration du bourg pour les fêtes de Noël



Le matin du 10 décembre, 46 colis ont été préparés afin d'être distribués par les bénévoles du CCAS et les élus.

A leur domicile ou en structure médicale, ils ont été offerts aux ségliennais de plus de 70 ans qui n'avaient pas assisté au repas organisé en octobre.

Les jolis paquets de nos aînés étaient garnis de chocolats, gâteaux, confitures, eau de Cologne, savon.

L'après-midi quant à elle, a été consacrée à la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, bénévoles et élus ont mis en place des personnages en bois, des guirlandes lumineuses et des sapins afin d'embellir et d'illuminer le bourg de Séglien.



L'église sera mise en lumière toute l'année

Depuis le mois de décembre 2016, l'église de Séglien est éclairée. La municipalité a souhaité cette réalisation à double titre :

- améliorer l'accès à l'église par un chemin piétonnier éclairé pour des raisons évidentes de sécurité,
- illuminer la place de l'église pour continuer à mettre en valeur le patrimoine et embellir le centre-bourg la nuit.

Cette réalisation, menée conjointement par la commune de Séglien et Morbihan Énergies, syndicat départemental d'énergies, n'aura rien coûté à la commune. En effet, après plusieurs échanges demandés à notre initiative, une convention a été signée avec la société RTE qui a payé l'intégralité du montant des travaux. Notre demande à RTE faisait suite aux nuisances occasionnées aux riverains du bourg de Séglien lors de la mise en place de la déviation de la route départementale entre Kerbédic et Lann-Sarre dans le cadre de la réalisation souterraine de la ligne électrique à 225 000 volts entre les communes de Calan (56) et de Plaine Haute (22).

Ce dispositif d'éclairage, composé en totalité de diodes électroluminescentes (Led) permet une réduction supérieure à 50% de la consommation d'électricité.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore vu, je vous invite à passer dans notre bourg un soir afin de constater le rendu d'un tel éclairage.



Laurent GANIVET

Les élèves vont sur le chantier

La 2^{ème} tranche des travaux d'élagage et d'abattage des sapins au complexe sportif de Séglien a été réalisée. Courant décembre 2016, M. Michel Le DOUJET, employé communal et responsable de l'entretien a abattu les sapins et le broyage a été confié à la société Bois Énergie Ouest Environnement spécialisée dans ce domaine et basée à Aujan (56).

Les enfants de l'école Arc-en-Ciel de Séglien ont été invités à observer le broyage des sapins le vendredi 6 janvier 2017.

Ils ont découvert la revalorisation et le reconditionnement du bois et se sont vus expliquer les différentes étapes du recyclage avant d'être transformé en différents produits (bois de chauffage, paillage, plaquettes).

Ils ont appris que l'entreprise BEOE accompagne l'arbre, de l'abattage à sa vente en passant par le broyage. Cette matière première sera stockée dans plusieurs dépôts de l'entreprise pour le séchage et triée de ses impuretés avant de partir vers différents besoins de consommation, y compris différentes chaufferies de tout le grand ouest.

La commune a également bénéficié des conseils de l'entreprise DERVENN de Betton (35), spécialiste du boisement, de l'entretien et de la coupe. C'est cette même entreprise qui procédera au printemps à de nouvelles plantations sur place. Ces travaux sont pris en charge par la société RTE pour compensation suite aux travaux de la liaison souterraine à 225 000 volts reliant Calan (56) à Plaine-Haute(22).



Les habitations des villages de Séglien possèdent désormais leur numérotation

La numérotation des habitations de l'ensemble des villages de la commune est effective depuis le mois de décembre. La commune de Séglien a d'ailleurs fait à nouveau l'objet d'un reportage télévisé sur France 3 à ce propos. Ce sont environ 300 plaques qui ont été commandées et posées. Cela permettra à terme une géolocalisation de l'ensemble des maisons de la commune qui répondra à un triple objectif :

- faciliter l'arrivée des secours qui trouveront plus aisément le lieu d'habitation grâce au GPS,
- faciliter les livraisons,
- améliorer la distribution du courrier surtout en cas d'homonymie.

Le coût des plaques apposées sur vos propriétés a été intégralement pris en charge par la commune.

L'ensemble des numéros attribués a été communiqué à la Poste afin qu'à son tour, elle en informe différents organismes administratifs.

CCAF

La Commission Communale d'Aménagement Foncier de Séglien (CCAF) s'est réunie le mercredi 21 décembre 2016 à la mairie et a décidé à l'unanimité des membres présents qu'une étude d'aménagement foncier soit menée sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cette décision fait suite aux conclusions émises par le commissaire enquêteur qui, dans son rapport final suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 septembre au 6 octobre 2016, a émis un avis favorable sur cette possibilité.

Il appartient dorénavant au Conseil Départemental du Morbihan, maître d'ouvrage du dossier, de prendre la décision finale lors de sa prochaine séance qui se déroulera en mars 2017.

Les conseils municipaux des six communes limitrophes de Séglien à savoir Cléguérec, Malguénac, Guern, Locmalo, Langoëlan et Silfiac sont également consultés et doivent émettre un avis quant à la réalisation de cet aménagement.



PLUi

PLUi - LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

Le 15 décembre 2015, les élus communautaires ont donné leur accord à la création d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi). La démarche a été lancée le 12 juillet 2016, lors de la présentation aux élus des futures échéances par le cabinet G2C (Nantes) et le cabinet Biotope (Brest) qui accompagnent la communauté dans cette opération.

QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Il s'agit d'un document obligatoire qui fixe, pour 10 à 15 ans, les grandes orientations sur l'évolution d'un territoire en définissant des règles de construction pour les terrains publics ou privés.

Il précise notamment les zones d'habitat, les zones à vocation économique ou encore celles dédiées à l'agriculture et agit sur tous les nouveaux projets et équipements.

Lorsque le PLU est réalisé à l'échelle d'un groupement de communes ou d'une communauté de communes, comme c'est le cas de Pontivy Communauté, on parle de PLUi (PLU intercommunal).

LES GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PLUi

1- PHASE DIAGNOSTIC - Les cabinets mandatés par Pontivy Communauté rencontrent les communes du territoire pour établir un état des lieux.

Le diagnostic territorial brosse un portrait de territoires à travers des indicateurs démographiques, économiques, environnementaux, architecturaux, patrimoniaux, paysagers, d'habitat et de logements, d'équipements, de réseaux et services. Il sert de fondement aux orientations du PLUi.

2- PHASE PROJET - Les élus communautaires et municipaux désignés se réunissent au sein de groupes de travail thématiques. Les propositions retenues sont synthétisées dans un *Projet d'Aménagement et de Développement Durables* (PADD). Cette phase a débuté en janvier 2017. Le PADD est la pièce maîtresse du PLUi car il fixe les grandes orientations politiques en terme d'aménagement du territoire pour la période 2020-2030.

3- PHASE RÈGLEMENTAIRE - Les orientations du PADD sont transcrites dans des documents à vocation juridique qui fixent des règles et obligations dans les domaines cités ci-dessus. A l'issue de cette rédaction et après débat au sein du conseil communautaire, le PLUi est « arrêté ».

4- ENQUÊTE PUBLIQUE - Le PLUi est soumis à la population et aux personnes publiques associées via la concertation. À la fin d'une période d'enquête publique durant laquelle tout un chacun peut formuler des observations dans des registres prévus à cet effet, des modifications peuvent être apportées. Dans tous les cas et en dernier ressort, le PLUi est approuvé par les conseils municipaux, le conseil communautaire et transmis au contrôle de légalité de la Préfecture.

TOUS CONCERNÉS PAR LE PLUi !

*PARTICULIERS

Le PLUi définit vos droits et obligations en matière de construction et régit les règles de constructibilité et les aspects des constructions.

Le PLUi planifie les projets d'infrastructure et d'aménagement et agit sur l'accès au logement, aux transports, aux commerces, services et en matière de desserte routière, notamment.

*PROFESSIONNELS, COMMERÇANTS, AGRICULTEURS

Le PLUi définit les zones d'implantation d'un commerce ou d'une entreprise. Il dicte les règles de la construction, de l'extension ou de la rénovation de locaux.

Le PLUi doit préserver la disponibilité des terres agricoles et leur qualité et doit répondre aux enjeux écologiques du 21ème siècle.

RESTEZ INFORMÉS !

L'élaboration du PLUi est une démarche importante qui dessinera l'avenir du territoire à l'horizon 2030. Pour que toutes les personnes concernées puissent suivre les étapes de sa construction, Pontivy Communauté met des outils à disposition :

- * une lettre d'information éditée lors de chaque grande phase du projet,
- * une rubrique spécifique sur www.pontivy-communaute.bzh (INFO'PLUi)
- * une adresse email : plui@pontivy-communaute.bzh
- * des réunions d'information ouvertes à tous seront organisées tout au long du processus.



SÉGLIEN - Commerce de proximité : début de la phase opérationnelle

Le projet d'ouverture d'un commerce dit «de proximité» se précise encore plus à Séglie. Suite à la convention signée avec l'EPF (Établissement Public Foncier) de Bretagne qui nous a aidé pour le portage du foncier, la commune a acheté la maison de Marie-Nicole AUDRAN située Place de l'Église.

Après la pré-étude menée en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et grâce aux échanges enrichissants menés avec l'Association BRUDED, le projet est entré dans sa phase opérationnelle. Le cabinet d'Architecture LORAND-GUILLOU d'Erdeven a été retenu en tant que maître d'œuvre et plusieurs réunions se sont déjà déroulées.

Ce projet comprendra deux entités distinctes au rez-de-chaussée : une partie consacrée à l'épicerie et une autre au bar. Il est précisé qu'un local technique situé à l'arrière comblera la surface disponible.

La partie du 1^{er} étage se situant au dessus du bar servira de pièce de réception et fera donc partie intégrante du bar. Son accès s'effectuera par l'intérieur.

L'autre partie du 1^{er} étage (au-dessus de l'épicerie) sera aménagée pour accueillir le 1^{er} niveau d'un appartement de type T3 bis-T4. On y accédera par une terrasse extérieure et une coursive.

Au deuxième étage, au dessus de la salle de réception, une pièce vide sera accessible par une trappe et le 2^{ème} niveau de l'appartement sera aménagé au dessus du 1^{er} niveau de l'appartement.

L'Avant Projet Sommaire (APS) qui définit la disposition des différentes pièces de l'immeuble a été approuvé par le groupe de travail constitué et présenté en Conseil Municipal.

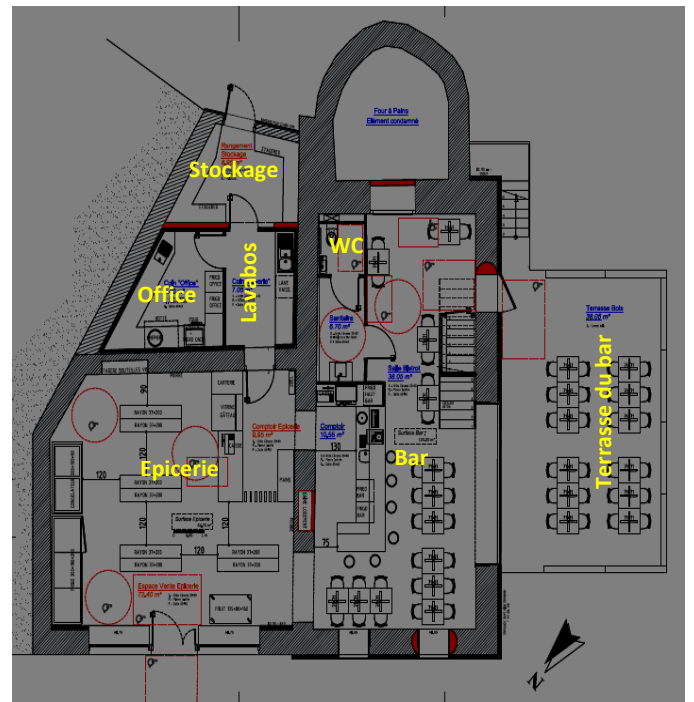
L'Avant Projet Définitif (APD) qui donne une indication des montants à prévoir a également été discuté et accepté. Cet investissement a été inscrit au budget primitif 2017.

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés aux différents organismes financeurs. Nous avons d'ores et déjà obtenu une réponse favorable pour trois demandes et nous sommes dans l'attente de réponse pour trois autres.

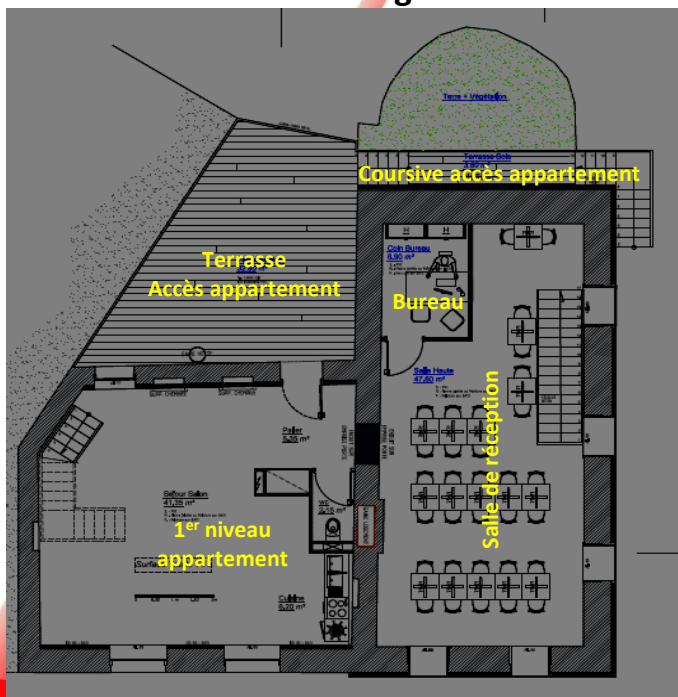
La prochaine étape du projet est le dépôt du permis de construire prévu courant mars 2017.



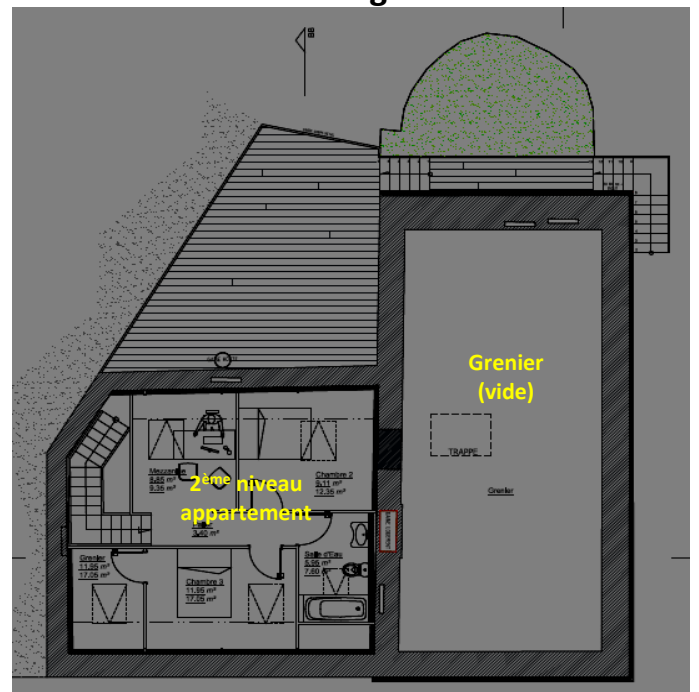
Rez-de-chaussée



1er étage



2ème étage





Ecole Arc-en-Ciel

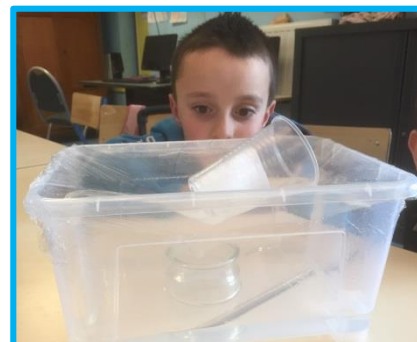
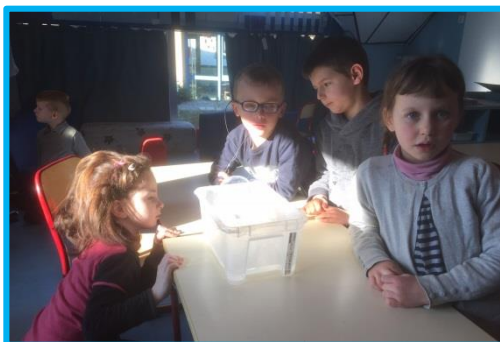


La classe Maternelle dans la salle du conseil municipal



Les enfants de Maternelle au salon du livre

Le lundi 30 janvier, les élèves de la classe maternelle sont allés visiter la mairie et faire le tour du bourg. Ils se sont également rendus au salon du livre de Guéméné-sur-Scorff. Les enfants ont présenté un livre étudié en classe et ont lu des livres dans le salon.



CP-CE1-CE2 :

Les élèves ont fait l'expérience de fabriquer de la pluie en classe, le 26 janvier. Un projet de sciences qui n'a pas manqué de passionner les élèves de Serge Le Pabic !

Ces mêmes élèves se rendront en classe-découverte sur le thème de la mer et du littoral du 27 au 31 mars à Sarzeau Banastère. Balade en bateau, découverte de l'ostréiculture, pêche à pied... Vivement le départ !



GS-CP-CE1-CM1-CM2 :

Les élèves de la Grande section au CM2 sont allés au Conservatoire à Pontivy, le 27 janvier 2017, pour assister à une rencontre autour des instruments à percussions dans le cadre de « la semaine autour des polyphoniques ».

CM1-CM2 :

Dans le cadre du volet « littérature » du projet de réseau, les élèves de Séglien se sont rendus au salon du livre avec les écoles de Saint-Aignan et de Silfiac.

Les 18 élèves de CM1-CM2 se rendront à Nantes du 27 février au 3 mars. Il s'agit d'un séjour pédagogique organisé par les enseignants de CM du réseau des Korrigans. C'est pourquoi cette classe transplantée réunira tous les enfants du même âge de Séglien, Silfiac et Saint-Aignan.

Arbre de Noël de l'école Arc-en-Ciel

Les 50 enfants de la Petite Section au CM2 ont présenté un spectacle à leurs familles le vendredi 9 décembre 2016 à la salle Jean Fichet.

Les Maternelles de Claire Le Roux, les élèves de CP-CE1-CE2 de Serge Le Pabic et les CM de Pauline Le Gallou et Marion Hivert ont enchaîné les prestations de danse, de poésie et de chant pour le plus grand bonheur du public venu nombreux ! Les enfants étaient tous très motivés et fiers de montrer à leurs parents le fruit de leur travail !

Les parents spectateurs ont pris beaucoup de plaisir à admirer les diverses prestations des jeunes artistes !

Le Père Noël est arrivé à la fin du spectacle pour gâter les enfants qui se sont vus offrir un livre chacun et un chocolat (financés par l'Amicale Laïque). Enfin, parents, enfants et enseignants ont partagé le verre de l'amitié et se sont régalés des gourmandises salées et sucrées préparées par les familles.

Le mardi 13 décembre, les élèves de l'école Arc-en-Ciel ont assisté à un magnifique spectacle sur le thème de la tolérance, à Cléguérec. *Bynnochio de Merquerac* conte l'histoire touchante d'une marionnette en bois qui n'a pas de nez ! Cette fois, les enfants étaient les spectateurs et cette sortie était financée par la municipalité en guise de cadeau de Noël !



Les enfants ont été gâtés : le Père Noël leur a offert un chocolat et un livre chacun ! Merci Père Noël !

TAP : Temps d'Activités Périscolaires



L'après-midi du goûter de Noël des TAP

En novembre et décembre 2016, les enfants ont pu découvrir diverses activités telles que la relaxation, le sport avec Yohann, les activités manuelles (modelage, découpage, etc.) sur le thème de l'hiver, les jeux de société, la fabrication d'un livre, la cuisine, la fabrication d'animaux en papier, la découverte des jeux de colonie de vacances. La période s'est achevée par un goûter et des jeux sur la cour pour fêter l'arrivée des vacances de Noël le vendredi 16 décembre. Chocolats et clémentines ont régalé les enfants !

A partir du 27 février, les TAP reprennent avec de nouvelles activités :

- le lundi : sport, jeux de société et atelier des petits botanistes,
- le mardi : arts de la scène, fabrique de jeux et atelier dessin,
- le vendredi : jeu du loup garou, jeux de construction.



Photos de l'atelier de modelage



Cérémonie du 11 novembre



Les ségliennais étaient venus nombreux commémorer l'Armistice du 11 novembre et rendre hommage aux soldats morts au combat et aux familles brisées par la Grande Guerre.

Les Porteurs de drapeaux, les membres et le Président de l'UNC/AFN, le Maire et les élus, mais aussi les habitants de Séglien, de nombreux enfants et leurs parents, le directeur de l'école, se sont recueillis devant le monument aux Morts.

Les enfants de l'école, qui avaient abordé le sujet en classe, ont déposé les fleurs au pied du Monument aux Morts : un symbole marquant pour insister sur l'importance du devoir de mémoire, et de la transmission de celle-ci par les jeunes générations.

Après le discours du Maire Laurent Ganivet, Hervé Le Gall, Conseiller Municipal, a énoncé les noms des Ségliennais morts au combat en 1916, puis tout le monde a respecté la minute de silence pour rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour leur pays et pour la Liberté, pour notre Liberté.

Marche du capitaine Déplante

Pour sa troisième année consécutive, l'association GROG souhaite ancrer son action en faveur de l'histoire. Une marche sera organisée entre le Morbihan et les Côtes d'Armor les **28 et 29 Juillet 2017**. Nous partirons de Séglien le 28 avant 16 heures, pour nous rendre le 29 à 11h30 sur le site de Coatmallouen en Saint Connan.

Le Vendredi soir vers 23 heures nous devons arriver près de Saint Nicolas du Pelem pour le bivouac.

Chaque participant devra posséder son repas du soir, ainsi que son couchage.

Nous pourrons transporter par véhicule depuis Séglien sur le lieu du bivouac, le nécessaire de chaque participant. En 1944 le maquis de Coatmallouen était très important dans les côtes du Nord.

Attaqué le 27 juillet (jour du parachutage de Coët Rivalain en Séglien) il infligea de lourdes pertes aux nazis.

Des résistants de la base GROG étaient en contact régulier avec les Côtes du Nord, notamment l'agente de liaison Marie-Claire (Marie-Claire CHAMMIN'G).

C'est pour marquer cette entente et leur rendre hommage que nous nous sommes rapprochés de l'association des maquis de Coat-Mallouen.

Côté pratique

- Il sera possible de s'inscrire par mail en envoyant un message sur www.association.grog@gmail.com ou au 06 86 47 07 24 garantissant votre participation.
- Il faudra être en bonne condition physique, et disposer d'un bon équipement de marche.
- A ce jour la distance n'est pas définie, mais nous estimons le trajet aux alentours de 45 km.
- Il sera possible de n'effectuer qu'une partie de la marche.
- Les conditions seront détaillées prochainement.



Nous marcherons sur leurs pas en Juillet 2017

L'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour 2017



Le 31 octobre, vous avez vu des petits monstres venir frapper à votre porte à l'occasion de la fête d'Halloween.

Ce fut un franc succès avec de nombreux enfants présents repartis heureux avec toutes ces friandises.



Photo Le Télégramme

Le 11 février, la soirée « bourguignon » s'est très bien déroulée, avec plus de 250 repas servis, grâce à votre participation assidue.

Les bénéfices de cette soirée serviront à financer les activités scolaires, notamment les sorties éducatives.



Le lundi 17 avril à 11 heures

aura lieu une chasse à l'œuf à la salle Jean Fichet.

Tous les enfants de la commune y sont les bienvenus.

La vente de sapins de Noël a bien fonctionné, les bénéfices ont permis l'achat de chocolats et de livres pour l'arbre de Noël. A l'heure où nous écrivons, il y a une vente de brioches vendéennes dont les bénéfices serviront aux voyages scolaires des enfants.

La kermesse aura lieu le samedi 10 juin.

Merci à tous, c'est grâce à votre soutien que les activités de l'école, et donc l'Amicale ont autant de succès.

La Présidente, Vanessa Le Puil



E. S. SEGLIEN

La traditionnelle omelettes-frites du 12 novembre a fait le plein ! Les convives sont venus nombreux et ont pu profiter de la piste de danse après le repas. Une belle réussite pour cette soirée pendant laquelle les bénévoles n'ont pas chômé !

Une bonne ambiance et des joueurs motivés, c'est la recette des jolis matchs que mitonne l'équipe de l'ES Séglien.

Elle se classe 2ème de sa division. Cet hiver, l'effectif à l'entraînement est de dix joueurs, avec des nouvelles recrues ; l'objectif est la remontée en D.3, et le pari peut-être un peu fou de recréer une seconde équipe l'an prochain, afin de permettre à tous les licenciés d'avoir du temps de jeu complet.

Mais pour cela il faut continuer notre recrutement.

Un grand merci à nos sponsors pour les nouveaux maillots, Yves Guégan, Emmanuel Rouillé, Stephen Bouffaut et « Aux vins du soleil », car sans eux cela reste très difficile.

Yoann Le Puil



Les nouveaux maillots



Entraînement sous la neige



L'équipe de Séglien (en bleu) avec les joueurs de Persquen (en orange)

Séglien Culture et Loisirs

L'année 2016-2017 de l'Association « Séglien culture et loisirs » s'est achevée dans la bonne humeur.

De nombreuses activités ont été réalisées à la grande satisfaction de tous.

Les séances de cinéma du deuxième jeudi de chaque mois ont été appréciées comme elles l'ont toujours été depuis que l'association y participe (2009), grâce sans doute aux bonnes relations que nous avons établies avec les différents Présidents du Cinéroch de Guéméné.

La marche enchante toujours, grâce aux différents instigateurs, qui nous offrent des sites toujours différents et plus agréables, nous apportant des informations riches et intéressantes sur notre région.

Une sortie culturelle a été organisée dans une entreprise privée, engagée dans une mission éducative, auprès de jeunes en difficulté.

La recette du travail élaboré permet leur insertion au bout de deux années.

Nous avons été accueillis dans les locaux où nous avons constaté combien de choses peuvent être faites pour le bonheur de ceux qui n'ont pas les mêmes moyens et les mêmes chances que d'autres.

Ca s'appelle **le partage**.

Et ce partage il peut exister, comme l'a dit Lavoisier, quand « **rien ne se crée, rien ne se perd, et que tout se transforme** ».

La section « Echange des savoirs » a connu une nouveauté : des adhérentes ont sollicité un cours de cuisine, faire un Kig ha Farz (pot-au-feu finistérien), et un Kouglof (dessert alsacien).



Toute l'équipe a revêtu la toque et le tablier et s'est mise au fourneau. Puis tous les adhérents ont été invités à partager ce repas convivial, empreint de bonne humeur, agrémenté par des chanteurs et musiciens qui animèrent l'instant.

Enfin, **la galette des rois** a été l'occasion de s'offrir les vœux pour 2017 et l'assemblée générale qui la précédait de conclure un programme d'activités pour le premier semestre, pour les quatre sections, donc de souhaiter une bonne continuité à notre association.

BONNE ANNEE A TOUS

La Présidente

Club des Loisirs



Les activités de 2017 seront identiques aux années précédentes.

Nous nous retrouvons toujours avec autant de plaisir pour les jeux de cartes le premier mercredi de chaque mois.

Le 16 novembre, nous avons dégusté un excellent repas à la salle Jean Fichet.

Le 18 janvier, nous nous sommes réunis également pour un délicieux et copieux repas animé. L'ambiance était chaleureuse, et cette journée a été très appréciée par tous, y compris les nouveaux adhérents.

Notre prochain bal aura lieu de 19 mars à la salle Jean Fichet et sera animé par Martial Le Cunff.

Marie Christien

PLIJADUR BA'R VRO POURLET



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le mardi 8 Novembre 2016 .

Après le bilan de la saison passée de toutes les activités et animations proposées par l'association :

- cours les mardis soir avec Jonathan Le Guennec, avec une augmentation d'adhérents ;
- Expo + conférence (15/11/2015) à Langoëlan ;
- Concours et fest deiz kost er c'hoëd (6/3/2016) à Séglien ;
- TAP (locmalo et Persquen).

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Fabienne Le Baron ; Trésorière : Gilberte Le Bail ; Secrétaire : Liliane Régnier (photo ci-dessus) .

Pour cette saison les rencontres de danse sont renouvelées. La première a eu lieu au Sourn en décembre.

Le vendredi 10 février, nos homologues du Sourn, Melrand, Inguiniel et Malguénac, soit plus d'une centaine de personnes (voir photo), nous ont rejoint à la salle Jean Fichet et pendant plus de deux heures Claude Le Baron et ses élèves ont joué des airs à danser traditionnels bretons.

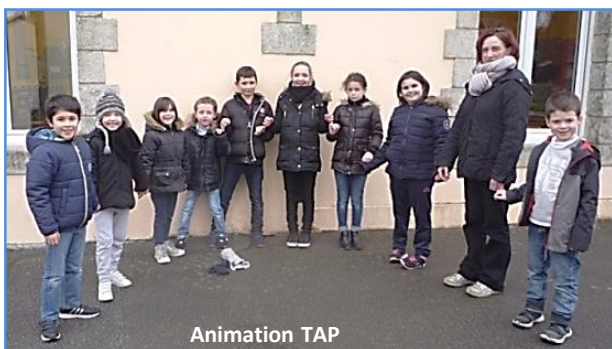
La soirée s'est terminée par un chant dans la ronde suivi par le verre de l'amitié ainsi que des gâteaux et crêpes confectionnés par les adhérents.

Le mardi 14 mars nous nous rendrons à Melrand.

L'association a été une nouvelle fois sollicitée pour animer les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à Persquen, du mois de janvier au mois de juin 2017 (voir photo).

Nous nous associons cette année à l'association An Arwen de Cléguerec pour organiser le concours de danse kost er c'hoëd le samedi 6 mai, en plein air sur la place Pobeguïn de Cléguerec.

Nous nous rendrons également au concours « Tradi deiz » de Kendalc'h à Vannes le dimanche 9 avril et au concours « Dañs Excellañs » le dimanche 4 juin à Quimper pour voir évoluer Jonathan et le cercle de la Kerlenn Pondi.



Animation TAP



Rencontre Séglien-Le Sourn-Melrand-Inguiniel-Malguénac

Comité de Saint Jean

Cette année, le Pardon de Saint Jean aura lieu le dimanche 2 juillet.

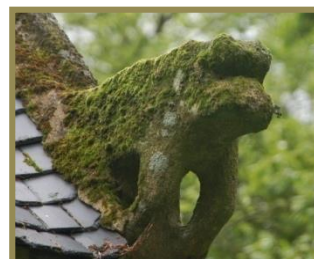
Le projet de réfection des portes de la chapelle est en cours pour cette nouvelle année comme nous l'avions fait remarquer en 2016.

Une journée conviviale avec grillades est également prévue en avril ou mai autour de différentes améliorations aux abords et dans la chapelle, comme le nettoyage et le vernissage des bancs, ainsi que le projet de toilettes sèches. Les dates seront à fixer et à confirmer.

L'Association du Pardon de Saint-Jean remercie encore vivement toutes les personnes bénévoles, convives, paroissiens, prêtres ... présents lors de ces journées, car sans leur présence rien ne serait possible.



Photos E. Leray



Vacances scolaires



Le Comité des Fêtes

Le vendredi 17 février, plusieurs personnes se sont retrouvées à la salle bleue afin de décider de l'avenir du comité des fêtes.

L'ancien président Thierry Sylvestre ayant décidé d'arrêter, les personnes présentes contacteront les autres membres afin de savoir s'ils gardent leurs postes.

Il a été décidé lors de la réunion de ne pas reconduire les courses cyclistes qui coûtent cher.

Les personnes présentes ont suggéré d'organiser un interclochers avec les communes environnantes.

Les concours de palets sur route et de boules bretonnes seront conservés le samedi, avec aussi une nouveauté, un concours de palets sur planches.

Une prochaine réunion reste à programmer afin de mettre en place le nouveau bureau.



Le vendredi 28 octobre, vingt jeunes ségliennais de 9 à 17 ans se sont rendus à Lanester afin de passer un après-midi au « Laser Game », jeu particulièrement apprécié par cette tranche d'âge.

Pour cette petite escapade, la municipalité aide à l'organisation du co-voiturage, elle participe au financement de l'activité et elle offre le goûter.

Une manière agréable de se retrouver pour passer un après-midi de vacances bien récréatif.

Merci aux parents qui accompagnent, car sans eux la sortie n'aurait pas été possible.

Frelons asiatiques : La lutte continue . . .

Comme il vous a été annoncé dans les bulletins municipaux précédents, le ministère de l'Agriculture a demandé en 2015 au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et à l'ITSAP (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation) d'effectuer dans trois départements une étude visant à mettre en œuvre une stratégie de lutte efficace contre le frelon asiatique. (Le Morbihan, La Vendée, les Pyrénées Atlantiques).

En 2016, neuf communes Morbihannaises, dont Séglien, ont été retenues pour participer au projet.

La méthode préconisée est d'établir des liens entre l'effort du piégeage printanier des reines fondatrices, le nombre de captures, le nombre de nids recensés, la pression de prédation observée dans les ruchers, puis faire corréler ces données quantitativement, géographiquement et dans la durée.

Voici quelques chiffres de la campagne de piégeage de 2016 effectuée dans le Morbihan.

Morbihan	Nbre de sites de piégeage	Fondatrices capturées	Nbre de nids détruits	Nbre de nids non détruits
Total des 9 communes	212	7 754	176	16
Séglien	15	330	10	5

Il est encore trop tôt pour mesurer avec certitude l'impact réel du piégeage sur le nombre de nids mais aussi d'évaluer avec précision un affaiblissement de la présence des frelons aux ruchers. Pour être au plus près de la réalité, l'étude demande un grand nombre de données d'une extrême précision.

L'étude est donc reconduite en 2017. Dès mars la campagne de piégeage peut reprendre. **Je cherche des bénévoles pour piéger mais aussi pour m'accompagner dans la collecte des données.**

Le vendredi 17 mars de 19 à 21 heures, une réunion d'information est prévue à la salle multifonctions de Séglien; durant laquelle des pièges seront distribués gratuitement aux volontaires. Vous pouvez me contacter au 09 60 14 56 48

Patrick POMME

Médiathèque

Penser à régler la
Cotisation 2017 !
Merci

La médiathèque de Séglien dispose de plus de 2000 livres, dont la moitié provient de la Médiathèque Départementale de Noyal-Pontivy. Ces ouvrages sont renouvelés tous les 4 mois, mais tous les 15 jours nous recevons les nouvelles commandes de nos lecteurs.

L'année dernière nous avons travaillé sur nos fonds propres, éliminant les livres les plus anciens, les plus abimés ou les plus austères.

A tout moment vous pouvez réserver un roman ; et n'oubliez pas que dès qu'un livre est édité, dès que sa promotion est faite, vous pouvez le retrouver en médiathèque.

Si ce n'est pas le cas, le livre peut être commandé auprès de Noyal-Pontivy ou acheté par les fonds propres de la médiathèque.

Alors n'hésitez plus, franchissez le pas, nous serons heureux de vous conseiller, faites-nous part de vos attentes, rien n'est impossible. Thriller, policier, BD jeunes et adultes, album pour les petits, documentaire, conte et poésie le choix est large.

La médiathèque de Séglien travaille depuis juin 2016 en collaboration avec les RAM de Pontivy, Cléguérec et Régigny sur un projet intitulé « **s'amuser en racontant** ». Trois des quatre livres que nous avons sélectionnés ont été retenus, afin d'être proposés à des assistantes maternelles.

Désormais 20 albums s'adressant à des enfants de zéro à quatre ans sont échangés entre 66 assistantes maternelles ; en avril elles voteront pour leur livre préféré « en fonction des goûts et des réactions des enfants ».

Une plaquette affichant le palmarès (neuf livres retenus) sera ensuite disponible dès le début de l'été, dans toutes les médiathèques de la Communauté de Communes.

Jeunes ou futurs parents n'hésitez plus, ce projet est aussi pour vous !

Deux guides sont aussi disponibles en médiathèque pour vous aider dans vos choix :

- Sélection **SEMAPHORE**, inventorie les coups de cœurs des médiathèques et des professionnels pour les BD jeunes et enfants (année en cours)
- Sélection **COLIBRI**, inventorie le coup de cœur des médiathèques et des professionnels pour les albums jeunes et ADOS (année en cours)




État Civil 2016

NAISSANCES

19 mars BOUTRY Mickaël, Jacques, Jean-Charles – rue des Moulins
11 juin CHASTRUSSE Maël - Kergohan
25 avril LE GALL Paol, François, Efflam - Lansoiff

MARIAGES

9 juillet  COUSIN Aurélie, Sophie, Anne
et TETREL Eric - Kergohan
13 août LE BRETHON Marguerite, Marie, Catherine
et EHOUARNE Nicolas, Julien, Aubin - rue du Clandy

DECES

5 janvier WEBBER Simon, Peter – le bourg
8 janvier GUILLEMOT Lucie, Marie, épouse LE BOULCH - Kernigel
9 janvier LE MANER Jean-Marie – rue Jean-Marie Le Fur
15 février LE GAL Aimé, Louis, Marie – le bourg
6 mars RUYET Marcel, Vincent - Manéguégan
28 mai SASS Stephen, Bruno – le bourg
8 août PERRON François – rue du Stade
14 août FOURDAN Thérèse, Marie, veuve LE BOURHIS – Kerlann
9 septembre LE LIBOUX Eléonore, Léontine, Marie, veuve PERROT - Mangoirec
3 novembre LE FUR Marcel, Louis, Marie – rue de Noguel
28 novembre ROUILLIER Marie-Louise, veuve LE MANER – rue Jean-Marie Le Fur

Au dernier recensement de l' INSEE la commune compte 696 habitants

À propos du projet de piste sur les hauteurs de Trescoët

J'ai souhaité dans ce bulletin municipal vous donner des précisions sur un projet communautaire qui fait l'actualité du moment.

Mais avant d'en parler, rappelons que la possible réserve foncière communautaire se situant sur le territoire de Séglien est le résultat de l'intervention des maires de Cléguérec, de Malguénac, de Silfiac et de Séglien à propos de la mise en service prochainement de la déviation Nord de Pontivy.

Cette négociation et ce souhait ont eu lieu dans le cadre de la mise en place du SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale, car il s'agissait de penser au nécessaire rééquilibrage du territoire communautaire en accordant à notre secteur une zone qui pourrait avoir un caractère d'activité commerciale et/ou industrielle à terme. Il était nécessaire qu'une zone soit retenue dans le cadre de ce document d'urbanisme qu'est le SCOT.

Actuellement une intention de projet, je dis bien une intention, a été dévoilée par la diffusion d'un entre-filet dans la presse. Il s'agirait de réaliser une piste de type circuit sur les hauteurs du village de Trescoët.

Aujourd'hui, des contacts ont été pris avec des propriétaires mais à ce stade du projet qui est à l'état embryonnaire, ni Pontivy Communauté, ni vos élus n'ont eu connaissance d'un document précis permettant de vous informer en toute transparence sur la nature précise de cette éventuelle opération.

En effet, aucun business-plan n'a été dévoilé à ce jour par les porteurs de projet et nous n'avons donc pas connaissance du montage financier, de la structure juridique de la société, du développement économique qui peut en découler, de la surface exacte retenue, ni de l'impact dans divers domaines.

La commune de Séglien n'est en aucun cas maître d'ouvrage de ce projet car il s'agit d'un projet privé.

Nous avons toujours travaillé en toute transparence et j'en veux pour preuve le fait que j'ai personnellement demandé à Pontivy Communauté d'intervenir lors d'un Conseil municipal afin que l'ensemble des élus de Séglien soit informé de l'état d'avancement de ce projet.

Lors de cet échange, il a été indiqué les préalables nécessaires à ce type de réalisation comme c'est d'ailleurs le cas pour n'importe quel projet.

Une étude sur la faune, la flore et l'acoustique est obligatoire sur un exercice complet soit une année entière, tout comme l'est une étude archéologique et d'impact.

C'est dans ce cadre qu'une somme estimative a été inscrite par précaution par Pontivy Communauté au Plan Prévisionnel d'Investissement.

Concernant ce projet, j'ajoute qu'en toute circonstance, une enquête publique sera obligatoirement menée avant toute décision afin que chacun et chacune d'entre vous puisse s'exprimer.

Je comprends tout à fait les nombreuses questions que ce type de projet peut susciter chez certaines personnes et j'en suis bien conscient.

A ce titre, le moment venu, je souhaite qu'une réunion d'information soit programmée.

En attendant, tout comme je l'ai déjà fait pour certains d'entre vous qui l'ont souhaité pour ce dossier, et comme je le fais d'ailleurs systématiquement quand on me le demande, je suis disponible et prêt à vous recevoir sur rendez-vous pour pouvoir échanger.

Le maire , Laurent GANIVET.



Annonces et brèves

Captain'Burger



À Séglien toute l'année, **le jeudi**,
de 18h00 à 21h00 place de l'église,
Captain'Burger vous propose des hamburgers à
base de produits frais :
Pain artisanal, steak frais, frites maison, sandwich,
boissons, etc.
Réservez au **06 64 75 88 60** ou commandez sur
place

Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi :
13h30 – 16h00

Jeudi : 14h15 – 16h30



Le 1^{er} juillet, une randonnée « Patrimoine en
marche » est organisée sur Séglien, Locmalo et
Ploërdut.

Le départ est fixé à 10h00 sur la place de l'église de
Séglien.

Randonnée gratuite d'environ 15 à 16 kms

Eau du robinet . . . À consommer sans modération

La qualité de l'eau destinée à la consommation est régulièrement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé.
Le dernier contrôle daté du 09/01/2017 établit la conclusion suivante :

« L'eau destinée à la consommation humaine est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour
l'ensemble des paramètres mesurés ».

Les mesures et analyses plus détaillées sont affichées en mairie, vous pouvez ainsi venir les consulter quand
vous le souhaitez.



Fête de la chasse :

A l'occasion de la fin de la saison de chasse 2016/2017 La Diane
Séglianaise organise sa fête de la chasse. Elle servira un repas
Jarret/frites à partir de 19h30 à la salle Jean Fichet. Cette soirée sera
animée par l'orchestre « Eclipse ». Prix de la soirée 11 Euros pour les
adultes, 5 Euros pour les enfants de moins de 12 ans (repas
jambon/frites).

Possibilité de repas à emporter. Prévoyez vos contenants. Pour être
sûr d'être servi, réservez au 09 60 14 56 48



Horaires d'ouverture :

- Le lundi : de 7h45 à 10h00
- Du mardi au dimanche : de 7h45 à 11h45
- Fermée les jours fériés

02.97.28.02.23

Vous y trouverez :

- épicerie salée et sucrée
- fruits et légumes de saison
- produits frais (produits laitiers, œufs,...)
- boissons
- pain et viennoiseries (tous les jours)
- pâtisseries les samedis et dimanches (sur commande)
 - charcuterie + viande de porc provenant du « Porc du Breuil » Cléguérec
 - commande à passer auprès de Carine avant le mardi 11h30
 - livraison le vendredi matin (dès 8h00) avec possibilité de mise sous vide

Dépôt de journaux :

- Ouest-France (tous les jours)
- Pontivy Journal (le vendredi)

AGENDA 2017



MARS	
Samedi 11 mars	Repas jarret-frites Diane Séglianaise
Mardi 14 mars	Plijadur ba'r vro Pourlet : rencontre à Melrand
Dimanche 19 mars	Fest-en-dei du Club des Loisirs
AVRIL	
Mercredi 5 avril	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Mercredi 12 avril	Repas du Club des Loisirs
Vendredi 14 avril	Opération « bol de riz » de la paroisse
Dimanche 16 avril	Tournoi de foot de l'Entente Sportive
Lundi 17 avril	Chasse à l'œuf à la salle Jean Fichet
Dimanche 23 avril	Fest-en-dei du Club des Loisirs
MAI	
Mercredi 3 mai	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Lundi 8 mai	Cérémonie de l'armistice de la seconde guerre mondiale
Mercredi 17 mai	Assemblée Générale du Club des Loisirs
Mercredi 25 mai	Atelier Culture et Loisirs
JUIN	
Mercredi 7 juin	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Vendredi 16 juin	Fête de la musique
Dimanche 25 juin	Pardon de Saint-Zénon
JUILLET	
Samedi 1 ^{er} juillet	Randonnée « patrimoine en marche » départ de Séglien 10h00
Samedi 1 ^{er} juillet	Comice Agricole à SAINT-AIGNAN
Dimanche 2 juillet	Pardon de Saint-Jean

Infos pratiques :



Mairie :

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tel : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mar : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mer : 8h30 - 12h00 / fermée

Jeu : 8h30 - 12h00 / fermée

Ven : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Permanence du Maire uniquement sur rendez-vous le samedi de 9h00 à 12h00.

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service. Vous voulez annoncer un évènement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Les commerçants et les artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :

32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :

39.19

Centre anti-poison :

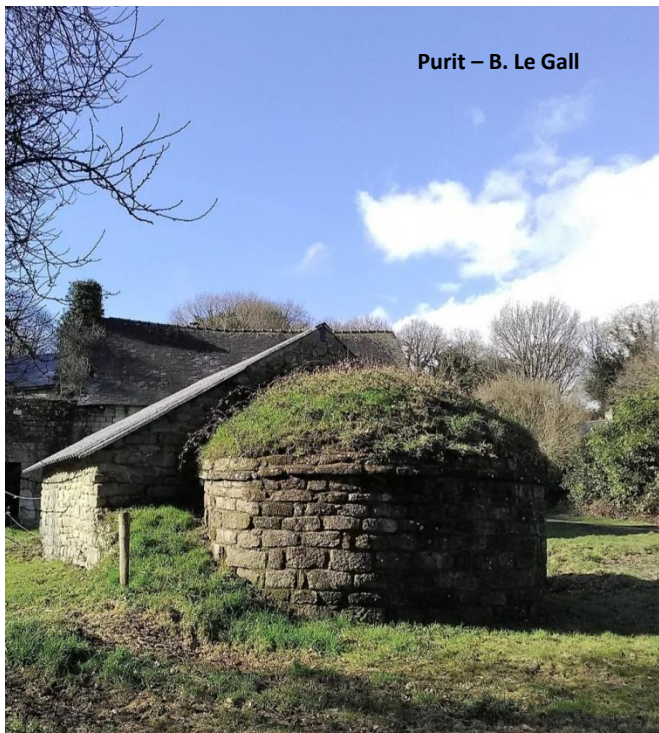
02.99.59.22.22

Drogue info-service :

0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :

09.60.14.56.48



Le Four à pain était jusqu'à la Révolution un privilège seigneurial.

La « banalité » (four banal), taxe de cuisson, était due au propriétaire.

La suppression des privilèges entraîne la multiplication des fours au XIXème siècle.

Implantés généralement sur les communs de village, comme les lavoirs et fontaines, ils étaient le centre d'une intense vie communautaire.

Les voûtes sont en granit et recouvertes d'une épaisse couche de terre.

Certains fours sont précédés d'un « karti forn » ou « hangar du four », qui permettait de rester à l'abri en cas de mauvais temps.

Restaurés, certains fours servent encore à ce jour.

